



ACUFC

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

SOMMAIRE

ALBERTA

RAPPORT 1 État des lieux dans les communautés francophones
en situation minoritaire

RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE FORMATION

EXIGENCES

Tous les membres du personnel d'un service de garde réglementé tenu d'obtenir un permis de pratique dans les 6 mois suivant l'obtention du diplôme ou l'entrée en poste.

- ▶ **Niveau I** – Réussite d'au moins 1 cours collégial de 45 heures en ÉPE ou du cours d'orientation offert gratuitement par la province pour se qualifier Assistant ou Assistante du développement de l'enfant (ADE)
- ▶ **Niveau II** – Attestation (1 an) en ÉPE, incluant stages pratiques, d'un établissement de formation professionnelle public ou privé approuvé, et au moins 1 cours d'anglais ou de français de niveau collégial ou universitaire, ou programme équivalent reconnu par l'Alberta, pour se qualifier Travailleur ou Travailleuse du développement de l'enfant (TDE)

- ▶ **Niveau III** – Diplôme (2 ans) en ÉPE d'un établissement de formation professionnelle public ou privé reconnu et au moins 1 cours d'anglais ou de français de niveau collégial ou universitaire, ou la réussite d'un programme équivalent reconnu par l'Alberta, pour se qualifier Superviseur du développement de l'enfant (SDE)

Équivalence accordée aux ÉPE s'étant qualifiés en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve-et-Labrador, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Colombie-Britannique et au Yukon en vertu de l'Accord sur le commerce intérieur.

Aucune formation continue exigée pour les ÉPE.

SERVICES DE GARDE RECONNUS

TYPES ET EXIGENCES

Deux types de service reconnus en Alberta :

- ▶ **Type I** : centres de garde réglementés
 - 1 ÉPE Niveau III au minimum
 - 1 ÉPE Niveau II ou III par tranche de 4 ÉPE
 - Autres membres du personnel de Niveau I ou en voie de le devenir
- ▶ **Type II** : services de garde réglementés en milieu familial
 - Titulaire du permis et toute autre personne y travaillant tenus d'être de Niveau I ou de l'atteindre dans les 6 mois suivant l'octroi du permis.

FINANCEMENT



Financement et création de 22 centres d'apprentissage et de garde des jeunes enfants sur 3 ans dès 2017.

Consolidation en vertu de l'Accord Canada - Alberta faisant ainsi passer le nombre de centres d'apprentissage et de garde de 22 à plus de 100, incluant 9 centres francophones dans les régions de Calgary et Edmonton, du Nord-Ouest et Nord-Est.

Unique programme volontaire de certification des services de garde en vigueur au Canada établissant les normes et doté de mesures de financement pour garantir la qualité des services.

Programmes d'incitatifs et de bourses pour encourager l'adoption de la profession et sa pratique suivant les études.

SERVICES DE GARDE

GOUVERNANCE, FONCTIONNEMENT ET CAPACITÉ

En province : 23 services de garde francophones offrant des programmes à temps plein, la plupart rattaché à une école ou un centre communautaire.

À noter : sans agence provinciale chargée de regrouper les services réglementés francophones en milieu familial, impossible de répertorier le nombre d'enfants qui y sont inscrits.

Nombre d'enfants francophones fréquentant un centre de garde réglementé

RÉGION	Capacité	Liste d'attente
	Enfants de 1 à 5 ans	Poupons, bambins et âge préscolaire
Edmonton et environs	237	200
Calgary	143	N.D.
Nord-Est	228	30
Nord-Ouest	24	6
Sud	41	7
Centre	24	5
Sud-Ouest	44	7
TOTAL	741	255

Capacité d'accueil : 741 enfants d'âge préscolaire, dans la majorité des centres du lundi au vendredi.

Au Recensement de 2016, 8 865 enfants de 0 à 4 ans ont un parent francophone et 1 270 sont sans parent francophone, mais parlent le français à la maison.

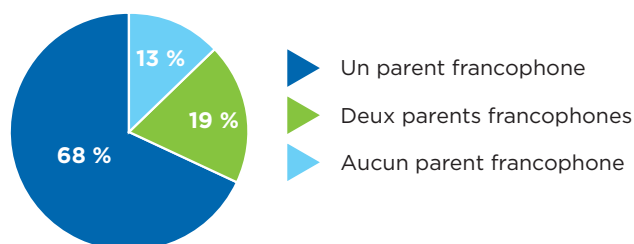
Proportion fréquentant un centre réglementé francophone : 7,3 %, loin des 21,8 % d'enfants 0 à 5 ans, toute langue confondue, qui disposaient d'une place en garderie agréée en 2016.

Recensement 2016 : environ 49 380 places étaient à la disposition d'enfants 0 à 4 ans en province. En considérant le pourcentage de la population francophone, soit 2 %, environ 988 places devraient

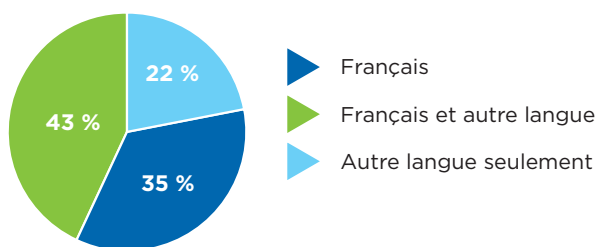
lui être accordées, dont 385 à Edmonton et 326 à Calgary pour les desservir adéquatement.

En Alberta, 68 % des enfants francophones n'ont qu'un seul parent francophone. Selon un sondage, près des 2/3 en garderie ne parlent pas le français à la maison ou y parlent le français et une autre langue. Nécessité : service de garde francophone pour consolider l'identité francophone chez l'enfant.

Enfants de parents francophones



Langue parlée à la maison



Grille tarifaire provinciale fixe de 25 \$ pour enfants de 1 à 5 ans. À noter : le nombre de centres est limité — 9 centres francophones seulement en province — et il n'y a aucune grille tarifaire en vigueur pour les autres centres réglementés.

Frais mensuels de service garde subventionnés évalués de 8,2 % à 15,7 % du revenu médian des ménages après impôts :

- 1 000 - 1 100 \$ ▶ poupon
- 900 - 1 000 \$ ▶ bambin
- 600 - 700 \$ ▶ enfant d'âge préscolaire

Appui financier gouvernemental accordé aux 3/4 des parents dont les enfants fréquentent un centre réglementé.



PROFIL PROFESSIONNEL

NOMBRE ET CARACTÉRISTIQUES

Recensement 2016 : 15 030 ASE et ÉPE, dont 505 ayant le français ou le français et l'anglais comme premières langues officielles parlées, presque toutes des femmes.

Tout près de la moitié en service dans la région d'Edmonton et près du tiers dans les environs de Calgary.

Minorité visible : plus du tiers du personnel francophone en petite enfance en est membre, proportion comparable au milieu anglophone.

Salaire annuel médian des ASE et ÉJE francophones : 21 177 \$ (2015), soit 11 % de moins que celui des anglophones au Recensement 2016.

Le tiers des ASE / ÉPE a effectué des études en sciences sociales et comportement; à peine 13 % sont non-certifiés ou sans diplôme.

Pourcentage élevé de personnel francophone et anglophone issu du secteur de l'éducation, sans doute en raison d'équivalences accordées pour études dans des domaines connexes.

Formation : la grande majorité des services de garde consultés affirme offrir de la formation annuellement. Les 3/4 voient la construction identitaire comme un volet de formation important et y allouent une partie de leur budget de formation.

À noter : la Fédération des parents francophones de l'Alberta et le Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta considérés des ressources de premier choix.



FORMATION INITIALE

Programme de certificat
- Niveau II
(1 an / 2 stages)

- ▶ Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta, dont fait partie le Centre collégial de l'Alberta

Prestation : format hybride, en ligne, temps plein ou partiel

Contenu : accent sur la construction identitaire

Programme de diplôme
- Niveau III
(2 ans / 4 stages)

Éducation de la petite enfance

Programme de certificat
- Niveau II (1 an)

Prestation : en ligne

Programme de diplôme
- Niveau III (2 ans)

- ▶ Collège Lakeland

Éducation de la petite enfance

FORMATION CONTINUE

Programme de formation

2 formations cumulant
20 heures

- ▶ Fédération des parents francophones de l'Alberta

Prestation : annuellement, fin de semaine

Clientèle : personnel de centres réglementés

Contenu : construction identitaire, renforcement positif, travail d'équipe, stratégies d'intervention, participation familiale, etc.

Coût : couvert par plusieurs garderies pour favoriser la participation

Journées pédagogiques

Formations diverses

- ▶ Conseils scolaires

Prestation : en mode présentiel

Clientèle : travailleurs et travailleuses des programmes de prématernelle dans leurs écoles

Contenu : développement langagier et physique, apprentissage de la langue

Formation disponible
mais non requise

Flight / Envol
(Cadre pédagogique
pour les programmes
d'apprentissage)

- ▶ Gouvernement de l'Alberta

Prestation : en ligne, 4 à 5 heures par semaine sur 4 mois

Clientèle : titulaires d'une certification Niveau II ou III

Contexte : s'inscrit dans le cadre du processus d'agrément provincial

PRINCIPAUX DÉFIS À RELEVER EN ALBERTA

- ▶ Pénurie de personnel qualifié Niveau II et III
- ▶ Manque de places en service de garde, surtout dans les régions urbaines d'Edmonton et de Calgary
- ▶ Manque d'espace dans les écoles de certaines régions en croissance
- ▶ Difficulté de financement dans certaines régions vivant des défis économiques



ACUFC

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

PARTENAIRES PANCANADIENS

